

DIRECTION GÉNÉRALE
Vannes-Auray, Ploërmel
Josselin, Belle-Île-en-Mer
Malestroit et Quiberon

DECISION DU DIRECTEUR N° 26/063

Portant délégation en faveur de Monsieur Julien CHARLES, Directeur adjoint

Le Directeur par intérim du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique,

- Vu le Code de la Santé Publique ;
- Vu le décret 2005-921 du 2 Août 2005, modifié, portant statut particulier des grades et emplois des personnels de Direction des établissements mentionnés à l'article 2 de la Loi n° 86.33 du 9 Janvier 1986 ;
- Vu le décret n°2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux Groupements Hospitaliers de Territoire ;
- Vu la convention constitutive du GHT Brocéliande Atlantique en date du 1er juillet 2016 ;
- Vu la convention de direction commune en date du 24 décembre 2020 ;
- Vu l'organigramme de la direction commune ;
- Vu l'arrêté du 12 février 2021 nommant M. Régis FOREST, directeur d'hôpital, dans le cadre de la direction commune, Directeur adjoint aux centres hospitaliers Bretagne Atlantique à Vannes, Ploërmel, Josselin, Belle-Île en mer et aux EHPAD de Malestroit et de Quiberon à compter du 1er mars 2021 ;
- Vu l'arrêté du 14 janvier 2021 nommant M. Julien CHARLES, dans le cadre de la convention de direction commune, directeur adjoint des centres hospitaliers Bretagne Atlantique, Ploërmel, Josselin, Belle-Île et des EHPAD de Malestroit et Quiberon à compter du 03 mai 2021 ;
- Vu l'arrêté de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne, en date du 2 juin 2026, relatif à l'organisation de l'intérim des fonctions de Directeur du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique en direction commune ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} :

Délégation provisoire de signature est donnée à M. Julien CHARLES, Directeur adjoint, pour :

- toutes les pièces se rapportant à l'activité de l'EHPAD La Rose des Vents de Quiberon,
 - les contrats de séjour et documents individuels de prise en charge,
 - les contrats de prestation,
 - les attestations d'hébergement,
 - documents divers : courriers aux familles, convocations et ordres du jours des réunions des instances...

à l'exception des décisions disciplinaires intervenant à l'issue d'un Conseil de Discipline, des marchés publics, des conventions de portée générale, du courrier adressé aux Elus et à l'Agence Régionale de Santé, des mémoires présentés devant les juridictions et des décisions que le Directeur juge opportun de se réserver.

ARTICLE 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Julien CHARLES, la présente délégation concernant les activités de l'EHPAD est confiée à Mme Nadège BOIXEL, Attachée d'administration hospitalière, dont les convocations et les ordres du jour des réunions des instances, à condition que ces pièces aient été préalablement et explicitement validés la direction.

Sont exclus du champ de la délégation de signature confiée à Mme Nadège BOIXEL :

- les contrats de prestation,
- les décisions d'achats ou celles ayant pour conséquence d'alourdir les charges de l'établissement (hors gestion du personnel),
- les décisions relatives aux retraites, aux avancements de grade, mises en stage et titularisation ainsi que toute décision individuelle la concernant,
- la signature de contrats de travail à durée indéterminée,
- tout courrier relevant des coopérations institutionnelles.

Dans le cadre de cette délégation, il appartient à M. Julien CHARLES et, le cas échéant, à Mme Nadège BOIXEL de rendre compte au Directeur du suivi de ces affaires.

ARTICLE 4 :

La présente décision est d'application immédiate et remplace la décision N°26_004 en date du 12 janvier 2026.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs.

Fait à Vannes, le 19 juin 2026,

Le Directeur par intérim,
Du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique
Établissement Support du Groupement Hospitalier
Brocéliande Atlantique

Régis FOREST

Signé

Destinataires :

- Trésorier Principal de Vannes Municipale
- M. CHARLES
- Mme BOIXEL
- Équipe de Direction
- Affichage
- Archives Direction

Spécimen de signature :

Centre Hospitalier de Belle-Ile en mer	
Monsieur Julien CHARLES Directeur adjoint	<i>Signé</i>
Madame Nadège BOIXEL Attachée d'Administration Hospitalière	<i>Signé</i>